

1.2.4-6 AUTRES EPREUVES INDIVIDUELLES

CHAMPIONNAT DE FRANCE HANDIGOLF TROPHEE JEAN-CLAUDE BAVIERE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.
Les Règles de Golf pour golfeurs handicapés physique sont applicables.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueuses et joueurs amateurs titulaires du médical pass et de **nationalité française**, dont l'index est **inférieur ou égal à 53**.

Le nombre maximum d'inscription est fixé à 70 participants.

Si les demandes dépassent ce nombre, le choix des inscrits se fera par ordre des index.

FORME DE JEU

Stroke play pour la 1^{ère} série, Stableford pour les autres séries / 36 trous / 18 trous par jour

Les séries par index seront validées définitivement après la clôture des inscriptions.
Chaque série comportera au minimum 5 joueuses ou joueurs.

1^{ère} série : Joueuses et joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 18,4

2^{ème} série : Joueuses et joueurs d'index 18,5 à 36

3^{ème} série : Joueuses et joueurs dont l'index est supérieur à 36

Les marques de départs seront adaptées aux séries d'index. La 3^{ème} série jouera notamment de marques avancées. Si une série compte moins de 5 joueurs, celle-ci sera reversée dans la série supérieure.

Samedi : 1^{er} tour

Dimanche : 2^{ème} tour

ENGAGEMENT

Les inscriptions doivent être effectuées **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve** (voir clôture § 1.1) directement sur le site Internet de la ffgolf. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

Les droits d'engagement sont de :

- 100 euros pour les adultes
- 50 euros pour les joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1994 et 2000)
- 40 euros pour les joueurs de 18 ans et moins (nés en 2001 ou après)

ENREGISTREMENT

Tous les joueurs devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par téléphone au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf.

Le vainqueur en brut en 1^{ère} série sera déclaré Champion de France Handigolf.

Des récompenses en brut et en net seront attribuées en 1^{ère} et 2^{ème} série d'index. Le brut prime le net. En 3^{ème} série les prix seront uniquement attribués sur la base du classement net.